



SNUipp - FSU PARIS

SNUipp-FSU Paris 11 rue de Tourtille 75020

Tél. : 01/44/62/70/01

Fax : 01/44/62/70/02

Courriel : snu75@snuipp.fr

Site : <http://75.snuipp.fr>

Paris, le 27 novembre 2015

Mme la Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75 007 Paris

Objet : dotation budgétaire pour l'académie de Paris à la rentrée 2016

Madame la Ministre,

Alors que le Ministère est en train de travailler sur la répartition des créations de postes entre les différentes académies, nous tenons à vous alerter sur les besoins de l'académie de Paris. A la rentrée 2015, vous avez décidé de supprimer 29 postes au sein des écoles parisiennes. Lors du CDEN du 16 octobre, l'ensemble des représentant-es des parents d'élèves et des enseignant-es ont considéré que cette décision avait une nouvelle fois dégradé les conditions d'enseignement et se sont prononcés à l'unanimité pour revendiquer l'arrêt des suppressions de postes à la rentrée 2016 et l'octroi d'une dotation budgétaire positive à la hauteur des besoins.

Le constat de l'ensemble de la communauté éducative était le même : des difficultés de remplacement qui ont commencé dès la rentrée, des élèves en grande difficulté scolaire non suivis à cause du manque de Rased, la quasi-disparition de la formation continue, des effectifs élevés dans un certain nombre de classes... Inédit depuis 1981, des contractuels ont été embauchés dès la rentrée des vacances d'automne. Le SNUipp-FSU refuse de voir se développer l'embauche de personnels précaires et non formés au sein des écoles parisiennes et d'acter ainsi le manque structurel de personnels titulaires au sein de l'académie.

Depuis le début du quinquennat, avec la FSU, le SNUipp a dénoncé l'insuffisance des créations de postes au regard des besoins des écoles. Loin de transformer l'école, les créations de postes attribuées à l'académie de Paris ne suffisaient pas pour réparer les dégâts causés par les gouvernements précédents et assurer des conditions d'enseignement satisfaisantes. Pour mémoire, l'académie de Paris a perdu 153 postes entre 2007 et 2012 et n'en a récupéré que 82 depuis

2012. La décision de supprimer 29 postes à la rentrée 2015 porte un coup d'arrêt à la récupération des postes supprimés entre 2007 et 2012.

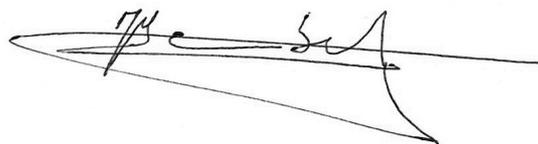
Le SNUipp-FSU ne conteste pas la baisse globale d'effectifs au sein de l'académie. Cependant, pour notre syndicat, cette baisse devrait permettre l'amélioration des conditions d'enseignement et non servir de base comptable pour continuer à les dégrader.

Pour notre syndicat, toutes les écoles, qu'elles soient en REP ou non, doivent voir leurs effectifs baisser: 25 hors REP et 20 en REP. Les élèves parisiens doivent bénéficier de Rased complets en nombre suffisant sur tout le territoire. Les enseignant-es absents doivent être remplacés et les possibilités de formation continue doivent être largement augmentées. Pour cela, il est indispensable de recréer des brigades de remplacement. Enfin, la dotation budgétaire ministérielle doit également permettre de développer les dispositifs actés dans la loi de refondation « Plus de maitres que de classes » et la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

Enfin, une nouvelle fois, le SNUipp-FSU Paris dénonce l'inadaptation de la nouvelle modalité de répartition des moyens entre académies. Suivant l'indicateur « social » retenu par vos services, le Ministère considère Paris comme une des académies les plus favorisées. Pour nous, l'utilisation du revenu fiscal moyen tronque la réalité de notre académie. Cette moyenne cache une diversité très importante des situations. Notre académie est l'académie où les écarts entre les plus riches et les plus pauvres sont les plus importants en France. Nous vous rappelons que Paris est le 4ème département en France en nombre de bénéficiaires du RSA, devant la Seine Saint Denis, 5ème pour le RSA socle. Près de 170 000 ménages vivent sous le seuil de pauvreté. Paris, ville riche en moyenne, recouvre de très larges poches de pauvreté. De 17 à 25% des ménages se situent en-dessous du seuil de pauvreté dans les 18ème, 19ème, 20ème, 10ème et 13ème arrondissements, très au-dessus de la moyenne nationale qui est de 14%. Ces cinq arrondissements comptent près de 900 000 personnes. Le taux de pauvreté dépasse 40% dans plus d'une dizaine de quartiers de ces arrondissements. Paris accueille un nombre très important de primo arrivants. Depuis vingt ans, les inégalités n'ont cessé de se creuser et la réponse qu'apporte votre Ministère est la réduction drastique des moyens, c'est inacceptable.

Nous regrettons qu'à aucun moment, même après l'audience avec M.Santana en mai dernier, le Ministère n'ait apporté de réponse argumentée à notre réflexion.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Ministre, en notre attachement au service public d'éducation.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jérôme Lambert', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jérôme Lambert, secrétaire départemental